



Le Saint-Siège

PAUL VI

AUDIENCE GÉNÉRALE

Mercredi 3 septembre 1969

La réforme liturgique

Chers Fils et Filles,

Nous parlons depuis quelque temps de la nécessité pour ceux qui veulent rester chrétiens, et progresser devant Dieu (*Ep 4, 15*), de maintenir toujours vivante en eux la foi surnaturelle et donc d'intensifier dans leur esprit et en pratique leur vie de prière.

Nous sommes convaincu que le culte divin établi et célébré par l'Eglise hiérarchique. C'est-à-dire la liturgie, comme la piété populaire approuvée et encouragée par l'Eglise, peuvent alimenter « en esprit et en vérité », comme le Christ l'a présagé (*Ep 4, 15*), l'adoration du Père, c'est-à-dire le rapport authentique et efficace avec Dieu. Elles peuvent exprimer ce qu'il y a dans le cœur de l'homme, non moins celui d'aujourd'hui que celui d'hier et lui offrir les expressions les plus élevées et les plus belles. Elles peuvent lui ouvrir aussi bien le sentier de la spéculation spirituelle, satisfaite « dans les pensées contemplatives » (Dante, *Paradiso* 21, 117), que l'art de traduire en prière les voix douloureuses ou heureuses de l'humanité environnante. Elles peuvent lui mettre sur les lèvres les syllabes profondes des heures décisives de la vie.

Essor du mouvement liturgique

Nous devrions relire cette grande page du Concile qu'est la *Constitution sur la Sainte Liturgie* et essayer de comprendre ce en quoi elle est fidèle à la tradition de prière de l'Eglise, ce qu'elle nous propose de nouveau, et aussi combien elle reflète et accomplit pleinement le mystère de l'Eglise en marche dans le temps (cf. [n. 2](#)), et combien elle nous veut non seulement spectateurs, mais

participants spécialement au divin sacrifice de l'Eucharistie, au rite sacré.

Nous bénissons le Seigneur en constatant que le mouvement liturgique promu par le Concile s'est répandu dans l'Eglise et pénètre la conscience du clergé et des fidèles. La prière en commun se développe et anime tout le peuple de Dieu; elle devient consciente et communautaire; la foi et la grâce la pénètrent de plus en plus; ainsi la foi surnaturelle s'éveille, l'espérance eschatologique conduit la spiritualité de l'Eglise, la charité reprend sa place de choix, vivifiante et agissante, et précisément en ce siècle profane et païen, sourd aux voix de l'esprit.

Nous voulons encourager ceux qui travaillent de tout leur cœur à cet effort immense pour répandre dans toute la communauté catholique un nouveau style de prière. La révision actuellement en cours des formes et des textes liturgiques exige beaucoup d'étude et de labeur de celui qui l'ordonne, beaucoup de patience et d'assiduité de celui qui doit l'exécuter et beaucoup de confiance et de collaboration filiale de ceux qui, modifiant leurs habitudes et renonçant à leurs préférences, doivent s'y conformer.

Les risques

Mais cette réforme n'est pas sans dangers, en particulier celui de choix arbitraires, susceptibles de désagréger l'unité spirituelle de l'Eglise ainsi que la beauté de la prière et la beauté de la liturgie. L'Eglise, en admettant l'utilisation de langues populaires, certaines adaptations aux désirs locaux, des nouveautés dans les rites, ne veut pas donner à croire qu'il n'existe plus de règle commune, fixe et obligatoire dans la prière de l'Eglise, et que chacun peut l'organiser ou la désorganiser à son gré. Ce ne serait plus du pluralisme dans le domaine du permis, mais de la déformation et parfois non seulement de forme mais de fond, comme par exemple dans les intercommunions avec celui qui n'est pas validement ordonné. Ce désordre, que l'on constate malheureusement ici ou là, cause un grave préjudice à l'Eglise: à cause de l'obstacle qu'il met à la réforme disciplinée, qualifiée et autorisée; à cause des notes fausses ainsi introduites dans l'harmonie spirituelle de la prière commune de l'Eglise; à cause du subjectivisme religieux qu'il alimente chez le clergé et les fidèles; à cause de la confusion et de la faiblesse qu'il engendre dans l'enseignement religieux des communautés: exemple ni bon, ni fraternel.

Le prétexte pour ce choix arbitraire peut être le désir d'établir une liturgie à son goût, convenant mieux à celui qui y participe. Parfois même on prétend ainsi exprimer un culte plus spirituel. Nous voulons voir dans ces prétentions quelques bons désirs dont la sagesse des pasteurs saura tenir compte. Notre Congrégation pour le Culte Divin a promulgué une Instruction sur la célébration des Messes en des milieux particuliers, hors des édifices consacrés.

Rester dans la communion de l'Eglise

Nous voudrions toutefois exhorter les personnes de bonne volonté, prêtres et fidèles, à ne pas se

laisser aller à ce particularisme indocile. Celui-ci offense non seulement les prescriptions canoniques mais le cœur, le sens communautaire du culte catholique dont le prêtre, mandaté par l'évêque, est le médiateur: communion avec Dieu, communion entre frères.

Ce particularisme tend à créer de petites Eglises, presque des sectes. Il tend, comme on dit, à ne pas tenir compte des structures institutionnelles. Dans l'illusion de posséder un christianisme libre et charismatique, on aboutit à un christianisme amorphe, évanescent, exposé « au souffle de tout vent » (cf. *Ep* 4, 14), de la passion ou de la mode, ou de l'intérêt temporel et politique.

Cette tendance à s'affranchir progressivement et obstinément de l'autorité et de la communion de l'Eglise peut malheureusement aller très loin, non pas comme l'ont dit certains, mener dans les catacombes mais mener hors de l'Eglise. Elle peut finalement constituer une fuite, une rupture et donc un scandale, une ruine. Elle ne construit pas, mais démolit.

Rappelons-nous l'exhortation de saint Ignace d'Antioche, le martyr du second siècle: « Un seul autel, comme un seul évêque » (*Ad Philad.* 4); « ne faites rien sans l'évêque » (*Ad Trall.* II, 2); car l'évêque est le principe et le fondement de l'Eglise locale, comme le Pape l'est de l'Eglise entière (cf. *Denz.* 1821-1826).

Ici on voit le rapport entre l'Eglise et la prière. Nous n'en parlons pas maintenant; mais Nous pensons que ceux qui ont à la fois le sens de l'Eglise et le souci d'une prière valide et vivante, peuvent facilement le comprendre. Il est donc nécessaire, fils très chers, de prier avec l'Eglise et pour l'Eglise.

Et c'est ce à quoi Nous vous exhortons avec Notre Bénédiction Apostolique.